



Genève, le 24 janvier 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Images inédites à Genève: première vidéo d'un chacal doré en Suisse

Un chacal doré a été identifié à Genève par le biais d'une séquence vidéo enregistrée au mois de décembre 2018 dans les bois de Jussy. Examinées par des spécialistes, ces images ont permis de reconnaître formellement cet animal signalé en Suisse depuis 2011 et qui connaît actuellement une expansion naturelle vers l'ouest de l'Europe. Ressemblant à un chien de taille moyenne à la fourrure touffue, le chacal doré est une espèce totalement inoffensive pour l'homme. Son alimentation et son mode de vie le rapproche du renard et tout comme lui, il peut vivre à proximité des espaces habités en passant largement inaperçu. Cette observation, l'une des plus occidentales pour cette espèce occupant actuellement le centre et le sud-est de l'Europe, demeure à ce stade unique pour Genève. Les espaces naturels du canton, diversifiés et riches en ressources alimentaires grâce à une gestion dynamique, remplissent cependant toutes les conditions pour accueillir durablement ce nouveau venu pour la faune locale.

Un animal aux grands yeux sombres, les oreilles enfoncées dans une épaisse fourrure d'hiver, s'approche d'un appareil à déclenchement automatique qui l'intrigue beaucoup. Curieux, il le renifle attentivement puis reprend tranquillement son chemin... Voilà la séquence inattendue découverte par les gardes de l'environnement en dépouillant les données issues du suivi de la faune dans les espaces naturels. Enregistrée en plein jour en décembre dernier, elle provient des bois de Jussy. L'identification faite par les gardes genevois a été confirmée par les spécialistes : ces images constituent la première vidéo montrant un chacal doré sur le territoire suisse !

Une espèce européenne qui connaît une expansion naturelle

En réalité, il ne s'agit pas d'une complète surprise : cette espèce peu connue du public est en effet notée en Suisse depuis presque une dizaine d'années. Le chacal doré européen est présent sur notre continent depuis des milliers d'années, il est cependant resté longtemps confiné à quelques territoires côtiers du sud-est de l'Europe, faisant l'objet de persécutions. Durant la seconde moitié du 20ème siècle, le chacal doré bénéficie de mesures de protection et entame ainsi un vaste mouvement vers de nouveaux territoires favorables. Dans les années 1980, il prend pied dans les régions alpines de l'Italie ainsi qu'en Autriche et il est probable que les observations relevées dès 2011 sur le Plateau helvétique se rapportent à des animaux issus de ces populations voisines. La vidéo enregistrée à Jussy s'inscrit parfaitement dans le cadre de cette expansion naturelle, constituant à ce stade l'une des observations les plus occidentales connues pour cette espèce.

Un animal inoffensif passant inaperçu

Ressemblant beaucoup à un chien, avec lequel on peut facilement le confondre, le chacal doré se reconnaît à sa queue courte et son profil droit en forme de selle de vélo. Comme son nom l'indique, il présente une fourrure aux tons chauds mêlés de gris. Le célèbre naturaliste genevois Robert Hainard décrit son cri très musical "sur trois notes, celles de l'ouverture de Guillaume Tell de Rossini qu'emploient également les cars postaux suisses".

Son mode de vie le rapproche beaucoup du renard. Tout comme ce dernier, il tire parti des petits rongeurs dans les régions où ils sont abondants, faisant de lui un auxiliaire de l'agriculture. Il n'hésite pas à se nourrir aussi de déchets et d'animaux morts, ce précieux travail d'éboueur lui valant paradoxalement une mauvaise réputation (voir l'encadré). Pesant une dizaine de kilos, il est totalement inoffensif pour l'homme. Très discret et actif la nuit, il peut vivre dans des espaces sauvages à proximité de territoires habités en passant largement inaperçu. Reconnu comme une espèce européenne élargissant naturellement son aire de distribution, le chacal doré est protégé en Suisse tout comme dans les pays voisins et son arrivée progressive ne laisse prévoir aucun impact indésirable.

Une présence durable dans notre région

La vidéo enregistrée dans les bois de Jussy fait écho à plusieurs observations de cette espèce dans le Chablais savoyard depuis l'automne 2017. Il pourrait s'agir du même individu explorant cette région à cheval sur la frontière. Si cette hypothèse devait être confirmée, cette série de données s'étalant sur plus d'une année illustrerait la possibilité pour le chacal doré de survivre autour du Léman bien au-delà de simples visites passagères.

A ce stade, l'observation relevée dans les bois de Jussy demeure unique pour Genève. Les espaces naturels du canton remplissent cependant toutes les conditions pour accueillir ce nouveau venu qui pourra notamment tirer parti de l'important travail effectué actuellement en faveur de la revitalisation des corridors biologiques – ces voies permettant le déplacement de la faune. De plus, la présence de surfaces boisées favorables à la biodiversité, d'espaces ouverts accueillants pour la nature ainsi que de sites protégés offrant des zones de tranquillité pour les animaux sauvages, répond parfaitement aux besoins de cette espèce dont on peut s'attendre qu'elle vienne prochainement enrichir le patrimoine naturel de notre région.

Un nom à la réputation injustifiée

Chacun connaît le terme de chacal, parfois utilisé pour des comparaisons désobligeantes, mais bien peu savent dire à quel animal il se rattache. Il en résulte un décalage dont a longtemps pâti ce cousin sauvage du chien domestique, devancé par une réputation héritée d'un temps où l'action des carnivores – comme le loup, le renard ou les vautours – en faveur des équilibres naturels était largement méprisée. Aujourd'hui, l'importance de ces derniers est pleinement reconnue pour réguler les écosystèmes ou assurer un rôle d'éboueur. Ces espèces font désormais l'objet de mesures de protection et le chacal est lui aussi réhabilité dans la législation des pays européens. Un juste retour des choses lorsque l'on sait qu'Aristote, qui sans doute le côtoyait en Grèce et le connaissait au-delà de sa réputation, décrivait déjà au 4^{ème} siècle avant notre ère le chacal comme "un animal ami des hommes".

Pour visionner la première vidéo d'un chacal doré en Suisse :
www.facebook.com/geenvironnement

Pour signaler une observation de chacal doré à Genève : T. 022 388 55 00 (office cantonal de l'agriculture et de la nature)

Pour tout complément d'information:

M. Gottlieb Dandliker, inspecteur de la faune, DT, T. +41 22 388 55 32, gottlieb.dandliker@etat.ge.ch